

LA MISSION STÉPHANE BERN ACCORDE 120 000€ POUR LE PROJET DE REPLANTATION DU CANAL DU MIDI

La France possède un patrimoine culturel d'exception. Cependant, depuis 2018, 3500 sites ont été identifiés en péril à la suite d'un recensement effectué par le ministère de la Culture, par des bénévoles de la Fondation du patrimoine ou encore par le grand public. Le canal du Midi, un des joyaux de la région Occitanie, est également en danger. La Fondation du Patrimoine, par le biais de la Mission Stéphane Bern, vient d'accorder un don de 120 000 € pour le vaste projet de la replantation du canal.

LA MISSION STÉPHANE BERN, POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE FRANÇAIS



À l'initiative du Président de la République, la Mission Patrimoine a été mise en place en 2018 et a été confiée à Stéphane Bern. Appelée Mission Stéphane Bern, elle a initialement pour but d'identifier le patrimoine en danger au cœur des territoires. En partenariat avec la Française des Jeux, un loto a été organisé, sous forme de ticket à gratter. 50 millions d'euros ont été récoltés et permettront aux 287 projets sélectionnés de débiter ou de poursuivre des travaux de rénovation, de restauration, de maintenance ou encore de réhabilitation. Les travaux ont déjà débuté sur 120 sites.

DEUX ACTEURS, UN PROJET COMMUN



Tout au long de l'année, la Mission Mécénat de Voies navigables de France met en place des actions pour la conservation du canal du Midi. Les dons collectés concernent principalement l'abattage des arbres victimes du chancre coloré et la replantation de nouvelles essences. En 5 ans, 5 690 096 € ont été collectés grâce à la Mission Mécénat de VNF.

Organisme national privé créé par la Loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 juillet 1997, la Fondation du Patrimoine œuvre au quotidien en faveur de la sauvegarde et la valorisation du patrimoine français. Elle promeut, à travers diverses opérations, la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti de proximité.



Le don de 120 000€ de la Mission Stéphane Bern permettra de poursuivre le vaste projet de replantation du canal du Midi lancé depuis 10 ans le long des berges. À ce jour, 10 400 arbres ont été replantés dont 2400 cet hiver.

« Avec plus de 5 000 monuments historiques en Occitanie, cela fait de cette région l'une des plus riches en termes de biens culturels. Bigourdan d'origine, je suis depuis toujours attaché au patrimoine de ce territoire et je suis ravi de pouvoir le valoriser à travers mes actions au sein de la Fondation du patrimoine, dont je suis le Délégué Régional. J'habite à Toulouse depuis 2013, non loin de l'écluse des Mimines, le canal du Midi fait donc partie intégrante de ma vie quotidienne et je suis particulièrement touché par la dégradation de ses berges. Nous travaillons en étroite collaboration avec la Mission Mécénat de VNF, notamment en finançant le projet de rénovation de l'Aqueduc des Voutes, situé sur la commune de Renneville, pour lequel la Fondation a versé une subvention de 5000 € et la souscription populaire a permis de collecter 11 000 €. A travers la Mission Stéphane Bern avec le don accordé de 120 000€, je me réjouis de contribuer à plus grande échelle à la replantation du canal. » **explique Bernard Cassagnet, Délégué Régional de la Fondation du Patrimoine Occitanie-Midi-Pyrénées.**



À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr



Fort de 4 300 personnels mobilisés au service du fluvial, **Voies navigables de France** entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisés, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

www.vnf.fr



VNF - Voies navigables de France



VNF_officiel